

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Transition énergétique : des outils au service du développement de l'énergie éolienne

DOCTRINE

Page 7

■ Sociétés et autres groupements

Anthony Aranda Vasquez

Gouvernement d'entreprise : publication du 8^e rapport sur les entreprises faisant référence au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext

CHRONIQUE

Page 12

■ Droit du sport

Centre de droit du sport de l'université d'Aix-Marseille

Chronique de droit du sport (Janvier 2017 - Janvier 2018) (1^{re} partie)

CULTURE

Page 22

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

Le Cayré et Pokawa

Page 23

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

De vieux masques Nuo

ACTUALITÉ

La semaine fiscale

Transition énergétique : des outils au service du développement de l'énergie éolienne ^{136u3}

Frédérique PERROTIN

Le 114^e Congrès des notaires de France s'est mobilisé pour le développement de la filière éolienne et lever les freins à l'installation des parcs éoliens. Outre les outils juridiques à mettre en place, la fiscalité est un des leviers permettant de faciliter l'acceptabilité des champs éoliens.

La France devrait porter à 32 % sa part d'énergies renouvelables à l'aube de 2030, un objectif inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée le 18 août 2015. La production d'énergies renouvelables française s'insère dans un mix énergétique encore largement dominé par l'énergie nucléaire. Ainsi en 2016, sur 531 TWh produits, 384 TWh sont d'origine nucléaire, 64 TWh d'origine hydraulique, 21 TWh d'origine éolienne et 8 TWh de solaire. L'électricité d'origine éolienne constitue avec l'hydroélectricité et le solaire photovoltaïque une des composantes majeures du mix électrique décarboné et renouvelable dont la France a choisi de se doter à l'horizon 2030. L'électricité d'origine éolienne occupe la deuxième place des énergies renouvelables. C'est aussi l'énergie qui a le plus progressé ces 10 dernières années. À cet égard, l'année 2016 a constitué une année record en termes de raccordement, avec un total de 1 345 MW.

Toutefois, cette dynamique reste en deçà du rythme nécessaire à l'atteinte des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui vise l'installation de 15 GW, nécessitant un raccordement de 1 665 MW en 2017 et autant en 2018. En matière d'éoliennes, la puissance installée représente environ 5 % de notre consommation d'électricité. Avec 12,33 GW raccordés au 30 juin 2017 et un objectif fixé par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) entre 21,8 et 26 GW en 2023, le développement éolien est appelé à s'accélérer fortement dans les années à venir. Incitations fiscales, leviers et subventions... les outils sont en place. Mais un certain nombre de freins subsistent.

Le 114^e Congrès des notaires de France, qui s'est tenu à Cannes des 27 au 30 mai derniers, était consacré à l'avenir des territoires. Il a accordé une large place au sujet des énergies renouvelables dans le cadre de la deuxième commission qui a pour thème l'avenir de l'énergie.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34